

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **40 (1969)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PDJ 4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XL^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 6 Juin 1969

SOMMAIRE

Conditions de croissance de l'économie jurassienne — Quelques réflexions actuelles sur la concentration des entreprises — Formation professionnelle et information dans l'industrie horlogère — De l'année à la microseconde — Chronique économique

Conditions de croissance de l'économie jurassienne

Le professeur François Schaller, l'éminent économiste jurassien qui enseigne à l'Université de Lausanne, a présenté récemment, à Porrentruy, dans le cadre de l'assemblée générale de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, une remarquable conférence sur les conditions de croissance de l'économie jurassienne, dont il convient de dégager quelques idées principales.

Au sujet de la main-d'œuvre dans le Jura (il s'agit là d'un facteur essentiel de la croissance économique), le conférencier signala deux thèses contradictoires.

Les uns constatent que l'on a beaucoup de peine à recruter dans le Jura de nouveaux effectifs de main-d'œuvre indigène. Les autres, par des analyses démographiques, remarquent que les jeunes Jurassiens de 20 ans environ quittent en masse le Jura et vont chercher ailleurs des emplois ; il suffirait donc, à leurs yeux, de fournir sur place de nouvelles places de travail à ces jeunes gens pour les retenir dans notre région, ces départs étant dus à l'insuffisance du développement économique du Jura.

Le conférencier est très sceptique à l'égard de cette dernière thèse. En effet, selon M. Schaller, on constate partout une grande mobilité des jeunes classes d'âge : les jeunes, leur apprentissage terminé, ont tendance à chercher un emploi ailleurs (attraction des grandes villes), et il est impossible de lutter contre ce phénomène. Seulement, ailleurs, les déficits de main-d'œuvre provoqués par les départs de ce genre sont compensés par les arrivées en provenance d'autres régions, alors que, dans le Jura, les apports de l'extérieur sont très limités.

Si donc il n'est guère possible de retenir les jeunes Jurassiens désireux d'aller occuper des emplois ailleurs, il s'agit d'essayer d'attirer chez nous des travailleurs d'autres régions par une politique d'accueil judicieuse et séduisante. En particulier, une politique de logements dynamique menée dans nos principales localités faciliterait l'installation de jeunes forces venues d'ailleurs. Il conviendrait aussi de propager à l'extérieur une autre image du Jura que celle sur laquelle nos organisations touristiques axent leur propagande. M. Schaller ne nie pas que le Jura, havre de paix idyllique, constitue une attraction touristique de premier